



## Sommaire

- 1 / Édito
- 2 / Temps forts
- 3 / Actualité
- 4-5 / Mieux vous servir
- 6 / Déchets : questions / réponses
- 7 / Vous accompagner
  - Vos recherches d'emploi
  - Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (ANC)
- 8 / Forez-Est s'engage
  - Le Plan Climat
  - Des mesures en faveur de l'insertion
- 9 -12 / Dossier :  
Le Projet de territoire
- 13 / Forez-Est s'engage
  - Mobilité : des actions fortes
- 14 / Culture & loisirs : l'Office de tourisme
- 15 / Libre expression des élus
- 16 / Ça suffit le gaspi : adoptons les bons gestes !

## Édito



Ce magazine a été pensé pour en faire un véritable outil d'information pour les habitants de FOREZ-EST, les entrepreneurs mais aussi pour tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à notre territoire. En parcourant ces pages, vous constaterez combien

il est riche de projets, d'ambitions, de réalisations, dans tous les domaines. L'année 2019 s'achève et a été une année dense.

Nous mettons tout en œuvre, malgré les baisses des dotations, pour une construction harmonieuse de notre territoire. Il nous faut concevoir une intercommunalité, non plus simplement comme un outil de protection, de redistribution ou de prestations mais comme un lieu où se dessine l'avenir de notre territoire. Son dynamisme repose aussi sur une vraie synergie entre les acteurs qui l'animent. Dans quelques mois, une page se tournera comme lors de chaque renouvellement de mandat. Les conseillers communautaires, émanations des municipalités de chaque village, peuvent être fiers du cheminement effectué pendant ces trois années.

Ceux qui écriront un nouveau chapitre de l'histoire de ce si beau territoire, auront, j'en suis sûr, à cœur de partager à nouveau cette passion de le développer dans l'harmonie, la solidarité et le souci du bien-être des femmes, des hommes et des enfants qui y vivent.

Certes les communes restent l'échelon de proximité par excellence, l'échelon d'appartenance et de cohésion sociale, mais cela ne doit pas être incompatible avec le niveau intercommunal en charge du projet de territoire.

Il est important de préserver l'intégrité et l'unité de notre territoire, de s'y adapter, et surtout ne pas subir, d'y être des acteurs et non des spectateurs.

A nous d'anticiper les enjeux de notre grande et belle intercommunalité !

A l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite ainsi qu'à vos familles et vos proches mes meilleurs vœux pour 2020, et que la joie, le dynamisme et le respect envers chacun de nous, continuent de faire de notre beau territoire qu'est FOREZ-EST, un endroit agréable et accueillant pour tous.

Jean-Michel MERLE,  
Président de la Communauté de Communes de Forez-Est

# Temps forts



**29 mai 2019** : Un "Permis pour la vie", qui a rassemblé près de 500 enfants des écoles du territoire à l'hippodrome de Feurs.



**19 juin 2019** : Fête de l'école de natation à la piscine Forez Aquatic située à Feurs.



**15 juin 2019** : Ouverture de la Fête du jeu, organisée par la ludothèque communautaire à Chambéon, avant de se déplacer dans différentes communes.



**20 juin 2019** : lancement d'une expérimentation d'éco-pâturage pour entretenir deux parcelles situées sur la zone économique de Montfuron à Chazelles-sur-Lyon.



**26 sept 2019** : 2<sup>ème</sup> édition des "Lauréats de l'éco", qui récompense des entreprises méritantes du territoire. Cette événement a eu lieu cette année à la Chapellerie à Chazelles-sur-Lyon.



**27 sept 2019** : Inauguration d'une des 5 déchèteries de Forez-Est située à Épercieux-Saint-Paul, suite à des travaux de réfection et d'agrandissement.

→ Habitat

## L'Éco hameau de Cottance

La Communauté de Communes de Forez-Est, en partenariat avec la Commune de Cottance gère l' "Éco Hameau des Collines".

La Communauté de Communes de Forez-Est et la commune de Cottance ont décidé de s'associer pour la construction d'un "Éco Hameau", réalisé en 2016.

Ce projet est né de la volonté d'élaborer une zone d'habitation innovante proposant une offre différente des lotissements traditionnels : accès à la construction ou à la location pour un plus grand nombre dans un cadre qui favorise la qualité de vie, autour de valeurs telles que le respect de l'environnement, le partage des espaces publics, ou encore les relations de voisinage.

Situé dans un cadre exceptionnel, ce projet est composé de 23 lots (tranche 1), d'un jardin partagé, de jeux pour les enfants, d'un parcours de santé et d'un petit parc animalier où vous pourrez venir rencontrer Jupiter l'Alpaga, Germaine la chèvre blanche et sa compère, un couple de Wallabies de Bennet, mais aussi des poules ...



Un cheminement piéton a été créé pour favoriser la promenade et les échanges avec le centre du village en direction de l'école et du commerce.

Aujourd'hui l'Éco Hameau accueille plusieurs constructions : des maisons individuelles et 10 logements locatifs mixtes individuels/collectifs, bénéficiant chacun d'un espace extérieur privatif et d'espaces collectifs et mutualisés conviviaux.

### ► Vous êtes intéressés ? Renseignements :

Christine BERNARD, Responsable du pôle Aménagement du Territoire : 04 82 74 01 34 / [amenagement@forez-est.fr](mailto:amenagement@forez-est.fr)

Ou Monsieur le Maire de Cottance : 04 77 28 01 10

Pour voir des modèles de construction :

[www.ecohameaudescollines.fr](http://www.ecohameaudescollines.fr) ou venez découvrir les premières installations sur place !

→ Économie

## Les zones économiques

La Communauté de Communes de Forez-Est mise fortement sur le développement économique : elle aménage, gère et commercialise au total 35 zones d'activités.

Parmi elles :

- 19 zones d'activités complètes
- 11 zones d'activités avec disponibilité foncière
- 5 zones d'activités en réserve foncière ou en projet ( dont la ZAC des Murons II à Veauche et la ZAIN de Balbigny)

Le taux de remplissage est de 90,6 % pour l'ensemble des zones d'activités déjà équipées.

Zoom sur une zone d'activités avec disponibilité :

### La ZA du Font de l'Or

Située sur la commune de Cleppé :

- Accès direct sur l'échangeur A72/A89
- 9,5 ha de foncier disponible
- Des lots de 5000 m<sup>2</sup> à 1ha
- Des prix compétitifs : 25 € HT le m<sup>2</sup>



Forez-Est, facilitateur pour les entreprises du territoire

### ► Renseignements pôle Développement territorial

Jocelyne FOINELS, Responsable du pôle  
04 77 27 11 69 / [j.foinels@forez-est.fr](mailto:j.foinels@forez-est.fr)

Audrey BORDET, Chargée de mission  
04 82 22 00 04 / [a.bordet@forez-est.fr](mailto:a.bordet@forez-est.fr)

[www.forez-est.fr/vie-economique-forez-est](http://www.forez-est.fr/vie-economique-forez-est)



## Déchets

- Collecte des déchets
- 5 déchèteries (Chazelles-sur-Lyon, Épercieux-Saint-Paul, Feurs, Montrond-les-Bains et Panissières)
- Tri sélectif (en apport volontaire ou en porte à porte)



## Emploi - Insertion

- 4 Points Rencontre Emploi (Balbigny, Feurs, Panissières et Veauche)

NB : il existe un PRE à Montrond-les-Bains et un à Chazelles-sur-Lyon non gérés par Forez-Est.

- 1 Maison France Services (Chazelles-sur-Lyon, ouverture début janvier 2020)



## Petite enfance

- 11 multi-accueils ou micro-crèches dont 5 intercommunaux (Chazelles-sur-Lyon, Feurs, Panissières, Rozier-en-Donzy et St-Marcel-de-Félines)
- 4 Relais Assistants Maternels intercommunaux (Feurs, Montrond-les-Bains, Panissières et Veauche) et 2 communaux (Balbigny et Chazelles-sur-Lyon)



## Loisirs

- 2 piscines dont 1 intercommunale (Feurs et Hurongues)
- 1 Ludothèque itinérante (retrouvez les lieux et dates sur notre site internet)



## Tourisme

- 4 bureaux d'information touristique (Chazelles-sur-Lyon, Feurs, Montrond-les-Bains, Panissières)



## Culture

- 4 musées dont les 3 premiers subventionnés (Bussières, Chazelles-sur-Lyon, Panissières et Feurs)
- Des actions culturelles ([www.culture-forez-est.fr](http://www.culture-forez-est.fr))



# Forez-Est , c'est : 42 communes, plus de 63 000 habitants, et...

## Communauté de Communes de Forez-Est

Siège : 13 avenue Jean Jaurès BP 13  
42110 Feurs  
Tél. 04 77 28 29 30

## Autres Sites

Pôle Ingénierie technique et environnement  
ZA de Bois Vert I  
42110 Épercieux-Saint-Paul  
Accueil : 04 77 27 61 81  
Service Déchets : 04 77 28 29 38

Pôle Social et services à la population  
348 rue de Montfuron  
42140 Chazelles-sur-Lyon  
Tél. 04 77 54 28 99

Antenne de proximité  
2 rue Denis Boulanger  
42360 Panissières  
Tél. 04 77 28 71 24

Pôle Aménagement du territoire et  
Antenne de proximité ADS (urbanisme)  
Maison du Parc 2 rue Michel Laval  
42340 Veauche  
Tél. 04 82 74 01 34



Les bureaux de Forez-Est sont ouverts au public :

**Du lundi au jeudi :**  
9h à 12h / 14h à 17h

**Vendredi :**  
9h à 12h / 14h à 16h

## Santé

- 2 maisons de santé (Panissières et Rozier-en-Donzy)



## Urbanisme

- Instruction de vos dossiers d'urbanisme (vos dossiers sont à déposer auprès de votre mairie)



## Économie / Aménagement du territoire

- 35 zones d'activités économiques (renseignements au siège à Feurs)
- 1 aire d'accueil des gens du voyage (Feurs)



Renseignements [www.forez-est.fr](http://www.forez-est.fr)

# Vous accompagner

→ Gestion des déchets

## Questions /réponses



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, une nouvelle gestion des déchets est effective sur le territoire de la Communauté de Communes de Forez-Est (CCFE). Ces changements avaient fait l'objet d'un dossier dans "L'actu Forez-Est N°3" paru au mois de mai dernier. Voici une foire aux questions récapitulant vos interrogations les plus fréquentes.

### • Où puis-je me procurer une poubelle ?

Pour une nouvelle dotation ou en cas de déménagement, vous devez impérativement contacter le service déchets de la communauté de communes.

### • Mon bac est cassé, que faire ?

Nous contacter par téléphone muni de votre numéro de bac. Nous fixerons ensemble un rendez-vous afin que nos services puissent intervenir directement chez vous.

### • Quel jour suis-je collecté ?

Un calendrier de collecte a été distribué dans votre boîte aux lettres en même temps que ce magazine. Vous pouvez également trouver ce calendrier en mairie ou sur notre site internet.

### • Ma poubelle n'a pas été collectée, que faire ?

→ Êtes vous sûr que c'est la bonne date de collecte ?

→ Avez-vous bien sorti votre poubelle la veille ?

Si c'est bien le cas, contactez-nous.

### • J'ai reçu un document par courrier, de quoi s'agit-il ?

Il s'agit très certainement de "l'avis des sommes à payer" qui correspond simplement à votre facture pour la gestion des ordures ménagères.

### • Où se situent les points d'apport volontaire ?

Des points d'apport volontaire sont à disposition partout sur le territoire de Forez-Est. Consultez les emplacements : [www.forez-est.fr/environnement-forez-est/dechets/points-d-apport-volontaire](http://www.forez-est.fr/environnement-forez-est/dechets/points-d-apport-volontaire)

### • La composition de mon foyer évolue, puis-je en profiter pour changer ma poubelle ?

Pour rappel, nous mettons à votre disposition des poubelles. La dotation est déterminée selon le nombre de personnes dans le foyer, comme indiqué dans le contrat d'engagement.

#### Bac ordure ménagère (bac vert) :

Composition du foyer	Dotation
1 et 2 personnes	80 L
3 et 4 personnes	140 L
5 personnes et plus	240 L

#### Bac de tri sélectif (bac jaune)

(en zones de collectes en porte-à-porte)

Composition du foyer	Dotation
1 et 2 personnes	140 L
2 et 3 personnes	240 L
3 personnes et plus	340 L

### • Quels sont les horaires d'ouverture des déchèteries ?

Vous pouvez en prendre connaissance sur les calendriers de collecte, ou sur notre site internet.

Vous avez accès à toutes les déchèteries de Forez-Est : à Chazelles-sur-Lyon, Épercieux-Saint-Paul, Feurs, Montrond-les-Bains et Panissières.

#### Horaires d'ouverture des déchèteries (fermées les jours fériés) :

##### Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars :

Lundi : 14h00-17h00  
Du mardi au samedi :  
9h00-12h00 / 14h00-17h00

##### Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre :

Lundi : 14h00-18h30  
Du mardi au samedi :  
9h00-12h00 / 14h00-18h30

Attention, la déchèterie de Panissières est fermée les matins du lundi au jeudi.

## Quiz

C'est beaucoup trop, trions !

Forez-Est a réalisé en 2018 un recensement des différents déchets qui étaient présents dans nos poubelles d'ordures ménagères (verte).

Un habitant de Forez-Est produit **202 Kg d'ordures ménagères / an !**

**D'après vous, combien retrouve-t-on par habitant et par an de...**

1 - Papier ?

A-5Kg  B-10Kg  C-15Kg  D-20Kg

2 - Textile ?

A- 2 Kg  B - 5 Kg  C - 8 Kg  D - 10 Kg

3 - Verre ?

A- 2 Kg  B - 5 Kg  C - 8 Kg  D - 10 Kg

4 - Déchets putrescibles (épluchures...) ?

A - 25 Kg  B - 34 Kg  C - 42 Kg  D - 47 Kg

5 - Emballages recyclables ?

A - 6 Kg  B - 10 Kg  C - 14 Kg  D - 18 Kg

6 - Déchets alimentaires encore emballés ?

A - 1 Kg  B - 3 Kg  C - 5 Kg  D - 7 Kg



Réponses : 1-D ; 2-C ; 3-C ; 4-D ; 5-C ; 6-D

# Vous accompagner

## → Emploi

## Vos recherches d'emploi

La Communauté de Communes de Forez-Est, par l'intermédiaire de son Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Forez (PLIE), vous propose un accompagnement et un soutien pour accéder à l'emploi, à travers différentes actions : aide à la mobilité, soutien psychologique, formations...

Vous pouvez contacter un référent dans les Points Rencontre Emploi :



6

Points Rencontre Emploi (PRE)

\* dont 4 gérés par la communauté de communes



423

personnes  
ont été accompa-  
gnées dans leur par-  
cours professionnel  
en 2018

- Point Rencontre Emploi \*  
L'Arche, 7 Place de la Libération  
42510 **BALBIGNY**  
07 71 91 70 23 / pre.balbigny@forez-est.fr
- Point Rencontre Emploi  
Centre socio-culturel L'Équipage  
16 rue de Saint-Galmier  
42140 **CHAZELLES-SUR-LYON**  
04 77 54 95 03 / p-r-e@wanadoo.fr
- Point Rencontre Emploi \*  
11 avenue Jean Jaurès  
42110 **FEURS**  
04 77 26 64 12 / pre.contactfeurs@forez-est.fr

- Point Rencontre Emploi  
CIE Montrond, Rue Pierre Frénéat  
42210 **MONTROND-LES-BAINS**  
04 77 94 67 95 / cie@montrond-les-bains.fr
- Point Rencontre Emploi\*  
2 rue Denis Boulanger, 42360 **PANISSIÈRES**
- Point Rencontre Emploi \*  
Maison du Parc, 2 rue Michel Laval  
42340 **VEAUCHE**  
04 77 94 36 35 / pre.veauche@forez-est.fr

## → Assainissement

## L'Assainissement Non Collectif (ANC)

Les eaux usées des habitations non raccordées au réseau public doivent être traitées par une installation d'Assainissement Non Collectif (ANC) maintenue en bon état de fonctionnement <sup>(1)</sup>

Ce dispositif garantit une parfaite épuration des eaux usées domestiques et contribue ainsi à préserver notre environnement. Pour cela, votre installation doit répondre à certaines normes et être en bon état de fonctionnement. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) assure différentes missions :

- **Conseil auprès des usagers** lors d'un projet de construction ou de réhabilitation d'une habitation. Un dossier de validation de conception (déclaration d'un dispositif d'assainissement non collectif disponible sur [www.sima-coise.fr](http://www.sima-coise.fr)) doit être déposé auprès du service, une fois le projet finalisé.
- **Vérification de la réalisation des travaux** : les travaux de construction ou réhabilitation d'un ANC doivent faire l'objet d'une vérification de leur réalisation par le SPANC avant remblaiement. N'oubliez pas de prévenir les techniciens par téléphone avant le commencement des travaux.
- **Contrôle périodique du fonctionnement et de l'entretien des installations** : il permet de vérifier, à une fréquence ne pouvant pas excéder 10 ans, que l'installation ne présente pas de risque sanitaire ou environnemental avéré.
- **Contrôle de fonctionnement au moment de la vente d'un bien immobilier**<sup>(2)</sup> : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, lors de la vente d'un bien immobilier, un contrôle de fonctionnement datant de moins de 3 ans doit être fourni par le propriétaire vendeur. Au delà, un nouveau contrôle doit être réalisé par le SPANC.



## À noter

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, les missions du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) seront exercées par le SIMA Coise sur les 42 communes de la Communauté de Communes de Forez-Est.

- Ainsi, lors d'une vente d'une habitation ou lors de travaux de construction ou réhabilitation d'une installation d'ANC existante, contactez préalablement le SIMA Coise au : 04 77 94 49 61 ou [spanc@sima-coise.fr](mailto:spanc@sima-coise.fr)
- Pour les communes de Violay et Balbigny, contactez directement les délégataires des communes : Suez au 0977 401 130 pour Violay et Saur au 04 69 65 35 00 pour Balbigny.

<sup>(1)</sup> Code de la Santé Publique art L.1331-1-1

<sup>(2)</sup> Code de la Construction et de l'Habitation : art L.271-4

→ Environnement

## Le Plan climat

*Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie. Le PCAET est un plan transversal, multithématique, dont la réalisation des objectifs est l'affaire de tous, élus mais aussi habitants de Forez-Est.*

### FOREZ-EST C'EST :

- 48 actions pour atteindre les objectifs du PCAET, 4600 h/an de travail et 3,6 Millions d'euros investis sur 6 ans.
- La multiplication par 8 de la production d'énergie photovoltaïque.

- Des aides directes aux particuliers à venir pour la rénovation énergétique de leur logement, l'installation de récupérateurs d'eaux pluviales et de chauffe-eaux solaires.
- La rénovation énergétique de la totalité des sites communaux d'ici 2050.
- Des accompagnements dédiés aux entreprises pour les aider à faire baisser leurs consommations et leur facture énergétique.
- Des animations de sensibilisation grand public toute l'année et des interventions auprès des écoles.

### Natura 2000

*Un site Natura 2000 sert à protéger des sites où vivent des espèces animales et/ou végétales remarquables. La préservation des espaces naturels et des espèces qui s'y trouvent constitue également un des axes du Plan climat.*

### FOREZ-EST C'EST :

- 1 site Natura 2000 en gestion directe de 315 ha répartis sur 4 communes : le site à Chiroptères (chauve-souris) des Monts-du-Matin.
- 16 espèces de chauves-souris présentes sur ce site.
- Des actions de communication en milieu scolaire.
- L'organisation d'animations durant des événements grand public (Fête de la Nature, Nuit de la chauve-souris...).

→ Emploi

## Des mesures en faveur de l'insertion

*Grâce à l'implication de tous, nous pouvons agir très concrètement en faveur de la lutte contre le chômage et l'exclusion, notamment par le biais de la commande publique, qui est un formidable levier pour œuvrer dans le sens de l'insertion et de la promotion de l'emploi.*

Ainsi, la Communauté de Communes de Forez-Est a choisi de faire travailler une association d'Insertion par l'activité économique pour collecter et re-conditionner les cartons des commerçants de 6 communes du territoire qui seront ensuite recyclés. C'est la Ressourcerie des Monts du Lyonnais qui a été chargée par Forez-Est d'organiser ce service de collecte des cartons. Elle emploie des personnes en difficulté pour leur permettre de reprendre une activité professionnelle : 4 salariés en insertion travaillent sur cette activité.



Patrice fait la collecte auprès des commerçants :

*"Le contact clientèle me plaît. C'est bien, les commerçants viennent nous dire bonjour. J'ai toujours aimé rouler. J'ai la responsabilité des tournées, j'apprécie que l'on me fasse confiance. J'ai pu trouver de nouveaux clients pour la Ressourcerie. Je vais bientôt faire une formation de 15 jours en logistique et passer mon permis CACES 3. Je pourrai ensuite charger les balles de carton dans la semi-remorque. C'est une belle opportunité pour moi !"*

Serge travaille sur la presse à carton :

*"Nous sommes deux à la presse à carton. Il faut bien être 2. Il y en a de plus en plus. Ça se fait, mais faut pas s'amuser ! Il faut couper les cartons et bien les ranger".*

Béregère BARROUX  
Chargée d'Insertion Professionnelle  
à la Ressourcerie des Monts du Lyonnais

*"Cette activité est très intéressante pour notre structure car elle permet à nos salariés en parcours d'insertion de développer des compétences techniques transférables dans les domaines du transport (conduite de fourgons utilitaire 20 m<sup>3</sup>), de la logistique (avec l'utilisation d'un chariot élévateur CACES 3 pour déplacer les balles de carton) et de l'industrie (avec l'utilisation d'une machine industrielle : presse à carton). Sur les postes de collecte, le relationnel est important avec les bénéficiaires du service."*

► Renseignements pôle Social et services à la population

Barbara PARAN DOUSSET  
Facilitatrice Clauses sociales - PLIE du Forez  
04 77 94 26 26 / 07 71 91 70 50  
b.paran@forez-est.fr

# DOSSIER :

# LE PROJET DE TERRITOIRE

→ En action

## Le Projet de territoire

Un Projet de territoire est un document par lequel une collectivité définit ses axes de développement : il s'agit d'une sorte de "feuille de route". Il va déterminer les actions qui permettront d'assurer le développement et l'aménagement du territoire, actions qui seront donc partagées par l'ensemble des 42 communes appartenant à Forez-Est.

Environ une année a été nécessaire pour l'élaboration du Projet de territoire, avec une première phase de diagnostic consistant à définir les enjeux, une deuxième phase de définition des objectifs et d'une stratégie et pour finir, une phase d'élaboration des actions concrètes à engager.

### PHASE 1 DIAGNOSTIC

#### Une démarche transversale et participative

La phase de diagnostic de l'élaboration du Projet de territoire a été réalisée à l'aide de :

- 16 entretiens avec les élus du territoire membres du Bureau communautaire
- 4 ateliers territoriaux et 3 ateliers thématiques
- 1 séminaire pour affiner le diagnostic
- 1 enquête auprès des 672 conseillers municipaux du territoire
- 497 personnes mobilisées dans la phase "Diagnostic partagé du territoire" : élus, agents, partenaires institutionnels, associations, acteurs locaux...



### PHASE 2 STRATÉGIE

#### 5 axes stratégiques dégagés pour notre territoire

- 1 - Engager une politique de développement économique du territoire et de création d'emplois
- 2 - Assurer un accès équilibré et équitable aux services à la population sur tout le territoire
- 3 - Co-construire une stratégie d'aménagement cohérent de l'espace communautaire intégrant une politique coordonnée de l'habitat et des mobilités au sein du territoire
- 4 - Préserver la biodiversité, la qualité de l'eau et encourager l'autonomie énergétique
- 5 - Faire exister le territoire "Forez-Est"

### PHASE 3 PLAN D' ACTIONS

#### 38 fiches actions élaborées

Ce diagnostic et ces axes stratégiques se sont traduites par l'élaboration de 38 fiches actions concrètes lors de "Fabriques". Le Projet de territoire a été présenté aux élus et acteurs du territoire le 12 mars 2019. Vous pouvez prendre connaissance de l'intégralité de ces fiches action sur [www.forez-est.fr/institution-forez-est/comptes-rendus](http://www.forez-est.fr/institution-forez-est/comptes-rendus), délibération du 30 janvier 2019.

# DOSSIER : LE PROJET DE TERRITOIRE

## Exemples d'actions liées au projet de territoire

Beaucoup d'actions ont déjà été engagées par la Communauté de Communes de Forez-Est, qui s'est mise en ordre de marche dès sa création au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Voici quelques exemples concrets :

### AXE 1

Engager une politique de développement économique du territoire et favoriser la création d'emplois



#### FICHE ACTION 1 : Soutenir les commerces de proximité dans les centres bourgs

##### Aide directe aux commerçants et artisans

- 24 commerçants-artisans bénéficiaires ;
- 40 000 € de subventions ont été attribuées par Forez-Est, permettant d'obtenir en plus pour les commerçants-artisans du territoire près de :
  - 40 000 € de subventions communales ;
  - 75 000 € de subventions régionales.



#### FICHE ACTION 5 : Animer et coordonner un réseau collectivité-acteurs de l'emploi-entreprises-formation

##### Ouverture d'un nouveau Point Rencontre Emploi (PRE)

à Balbigny (Forez-Est gère désormais 4 PRE sur le territoire).

#### FICHE ACTION 13 : Promouvoir et valoriser l'offre de services à la population du territoire

##### Mise en place d'une ludothèque itinérante

La ludothèque se déplace de commune en commune afin de proposer de jouer sur place et l'emprunt de jeux et jouets (ci-contre à Saint-Jodard).



### AXE 2

Assurer un accès équilibré et équitable aux services à la population sur tout le territoire

#### FICHE ACTION 15 : Soutenir l'installation des Maisons de santé pluri professionnelles

##### Soutien à la création de Maisons de santé

à Panissières et à Rozier-en-Donzy et projet en cours à Balbigny.



## AXE 3

Co-construire une stratégie d'aménagement cohérent de l'espace communautaire intégrant une politique coordonnées de l'habitat et des mobilités au sein du territoire



### FICHE ACTION 22 : Élaborer un plan local de l'Habitat communautaire

#### Revalorisation des centres bourgs

Soutien aux communes pour des opérations de renouvellement urbain en centres bourgs et centres ville.

Actions pour réduire le nombre de logements vacants et/ou insalubres.



### FICHE ACTION 23 : Créer des pôles de services multimodaux (favoriser l'accès et l'attractivité des gares)

#### Gares

Réaménager les parkings des gares pour favoriser les transports en commun (train, bus).

Favoriser les liens avec le centre ville grâce à des voies cyclables.

### FICHE ACTION 32 : Inciter et accompagner la rénovation et la construction de bâtiments publics en tenant compte des exigences de consommation énergétique

**CEE\*** : Forez-Est a pu obtenir un financement à hauteur de 80% des dépenses réalisées par les communes pour des travaux en lien avec les économies d'énergie.

**Power road** : Installation d'un dispositif innovant sous le parking du nouveau cinéma à Feurs, qui permet de chauffer une partie de l'eau des bassins de la piscine Forez Aquatic, par énergie solaire.

\* CEE : Certificat d'Économie d'Énergie



## AXE 4

Préserver la biodiversité, la qualité de l'eau et encourager l'autonomie énergétique

### FICHE ACTION 33 : Inciter et accompagner les constructions et les rénovations de bâtiments privés, économes en énergie

#### Espace info énergie (ALEC42)

Organisation de permanences afin d'accompagner les habitants dans leurs projets de rénovation et d'isolation.



## AXE 5

Faire exister le territoire "Forez-Est"



### FICHE ACTION 36 : Mettre en œuvre le schéma de mutualisation entre les communes et la communauté de communes et établir un pacte financier fiscal

#### Mutualisation de certains services et équipements mis à disposition des communes par convention :

Un poste de secrétaire de mairie remplaçante, un broyeur de végétaux, deux radars pédagogiques...



### FICHE ACTION 37: Nouer des partenariats avec les territoires voisins pour représenter les intérêts et promouvoir les potentialités du territoire

#### Conventions avec des Intercommunalités voisines :

Par exemple pour l'aménagement et le fonctionnement d'aires de co-voiturage et d'aires de grand passage des gens du voyage.

# DOSSIER : LE PROJET DE TERRITOIRE

## Panorama

Le Projet de territoire n'est pas un simple document administratif. Il s'agit d'une véritable colonne vertébrale qui structure et coordonne toutes les actions en cours et à venir de la Communauté de Communes de Forez-Est, dans des domaines très divers dont voici un petit aperçu non exhaustif....

### Petite enfance / enfance jeunesse



Gestion de 5 crèches et 4 relais petite enfance, organisation de journées sur la parentalité, de l'opération "Un permis pour la vie"...

### Culture et loisirs



Convention d'Éducation aux Arts et à la Culture avec organisation d'événements culturels, gestion de la piscine à Feurs, formation en natation des élèves en primaire, gestion d'une ludothèque inter-communautaire.....

### Développement durable



Mise en place de jardins pédagogiques dans les écoles, de sentiers découverte de la biodiversité, sensibilisation au tri dans les écoles, mise en place d'un éco-paturage, aide à l'acquisition de vélos et voitures électriques.....

### Emploi / développement économique



Organisation de Forums pour l'emploi, gestion de 35 Zones d'Activités avec favorisation d'installation d'entreprises, aides au commerce et à l'artisanat, organisation des "Lauréat de l'Éco"....

### Aménagement du territoire



Accompagnement vers le numérique avec le financement de l'installation de la fibre optique et des projets de maisons de services, organisation de réunions de secteur concernant l'aménagement du territoire....

# Forez-Est s'engage

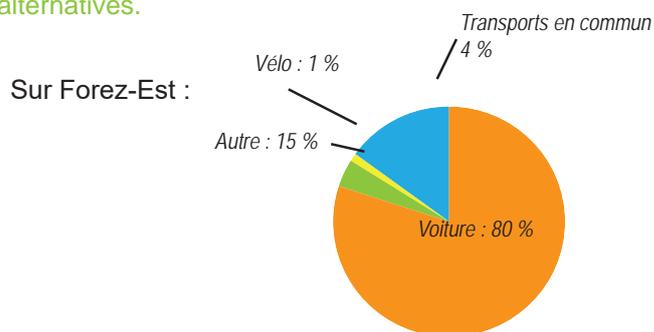
→ Mobilité

## Des actions fortes

Le nombre et la distance des déplacements quotidiens n'a cessé d'augmenter, générant de nombreuses nuisances. Sur Forez-Est, les déplacements sont responsables de plus de 20% des émissions de gaz à effet de serre (GES) et leur coût est un facteur de précarité pour de nombreux ménages.

Les conséquences humaines, sanitaires, économiques, environnementales de ce modèle constitueront donc, à court terme, un handicap au développement harmonieux de notre territoire.

Une forte prédominance de la voiture individuelle, malgré des alternatives.



La moitié des actifs de Forez-Est travaille sur le territoire, souvent sur des trajets relativement courts et l'autre grand bassin d'emploi, Saint-Étienne, est très bien desservi par le train : 5 gares offrent 17 Allers-retours / jour. C'est de plus une option bien plus performante et économe.

## Grande enquête Comment vous déplacez-vous ?

Une enquête mobilité est lancée (du 3/12/2019 au 4/04/2020).

Son objectif : une connaissance fine des déplacements des habitants afin de mettre en œuvre les politiques publiques adaptées aux besoins : transports en commun, pistes cyclables, aires de covoiturage, parkings relais...

En face-à-face ou par téléphone, cette enquête est réalisée par le bureau d'études TEST SAS. Si vous êtes tiré au sort, vous serez contacté par courrier puis par téléphone pour une prise de rendez-vous à votre domicile avec un enquêteur. Celui-ci sera muni d'une carte professionnelle.

Votre réponse est essentielle pour penser notre mobilité de demain !

Renseignements pôle Aménagement du territoire :  
04 82 74 01 34 / aménagement@forez-est.fr

### Comparaison d'un trajet Feurs - Saint-Etienne en train et en voiture

Coût mensuel		temps de trajet (aller simple)	
train	voiture	train	voiture
44 €*	320 €**	35 mn	41 mn (heures creuses) 50-60 mn (heures de pointe)

\* avec abonnement illico mensuel, après prise en charge de 50% par l'employeur

\*\* 0,175 €/km carburant, entretien et amortissement inclus, sur la base d'une voiture citadine diesel neuve amortie sur 8 ans

## Les actions concrètes déjà engagées par Forez-Est pour réduire l'usage de la voiture individuelle :

### • Aménagement des abords des gares de Montrond-les-Bains et Veauche/Saint-Galmier :

L'accès et le stationnement autour de ces deux gares seront améliorés : aménagement et agrandissement de parkings, meilleure coordination entre les différents services de transports, accessibilité des personnes à mobilité réduite, équipements en faveur des nouveaux modes de déplacement (voies et casiers à vélos, bornes de recharge pour véhicules électriques, voire auto-partage), aménagements paysagers sont au programme pour faire des gares des lieux vivants et pratiques utilisés par le plus grand nombre.

### • Aide à l'acquisition de véhicules électriques

Une dizaine de foyers a été accompagnée financièrement (jusqu'à 2000 € pour l'achat d'une voiture électrique).

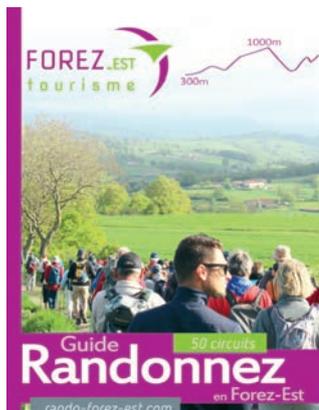


### • Développement du covoiturage :

Forez-Est a participé à la création puis l'extension de l'aire de covoiturage située à proximité du péage autoroutier de Chalain-le-Comtal. Ce sont désormais près de 100 places qui sont offertes aux usagers, qui peuvent y accéder par la ligne de bus TIL n°305. Une autre aire sera aménagée à Balbigny en 2020, et un schéma de développement du covoiturage est en cours de réalisation.

Au-delà de ces premières actions, le Projet de territoire (voir page 9) ainsi que le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) sont ambitieux sur les questions de mobilité. Le Schéma de Mobilité en cours de réalisation devra prévoir le développement des modes actifs (vélo, marche à pied...) et la création d'une Agence de la mobilité.

**Le travail ne fait que commencer !**



## Randonnez en Forez-Est

1 500 kilomètres de sentiers balisés sur 60 circuits dans un guide de randonnée en vente 12 €

### Les emblématiques de Forez-Est :

Les bords de Loire  
Sentier des crêtes  
Le Monorail  
Sentier du curiste  
Sentiers des Moulins

### Les sentiers de Grande Randonnée :

GR®765 Chemin de Saint-Jacques de Compostelle  
GR®89 Chemin de Montaigne  
GR®7 par la Tour Matagrín 1004m

### 3 catégories de sentiers :

Au fil de la Loire, 300m  
Entre plaine et monts, entre 300m et 600m  
Prenez de l'altitude, entre 600m et 1000m

### Circuits "Famille" et "Urbains" au départ de Feurs

Les bords de Loire, Sentier du Monorail, Visitez Feurs,...

### Circuit raquettes et ski de fond

[www.rando-forez-est.com](http://www.rando-forez-est.com)



## Réservez votre visite

Patrimoine culturel et naturel...visites insolites...spéciales familles...  
visites d'entreprises...Terre de tisseurs...balades accompagnées

### Faites un détour par chez nous !

À travers des visites ou des découvertes insolites ou pittoresques... l'âme de Forez-Est vous sera dévoilée ! Nous organisons pour vous un programme de visites pour toute la famille.

[www.resa-forez-est.com](http://www.resa-forez-est.com)

## Achetez les produits de Forez-Est

Foulards...cravates en soie...poterie...miel...huile...  
caramel...pâte à tartiner...objets souvenirs ...

[www.forez-est.com](http://www.forez-est.com)

## Réservez et retirez vos billets

Spectacle...concert...théâtre...sport...conférence...cartes de pêche

### Billetterie locale

#### Événements de Forez-Est

Le Château du Rozier à Feurs  
Le Théâtre du Forum à Feurs  
Les Foréziales à Montrond-les-Bains  
L'Escale à Veauche

#### Événements de la Loire

Le KFT à Saint-Galmier

### Billetterie nationale

#### Concerts / Spectacles

Halle Tony Garnier à Lyon  
Zénith de Saint-Etienne  
AccorHotels Arena à Paris  
Stade de France

#### Événements sportifs nationaux

#### Festivals en France

[www.forez-est.com](http://www.forez-est.com)

Services disponibles dans les bureaux d'information touristique de Forez-Est à Chazelles-sur-Lyon, Feurs, Montrond-les-Bains et Parissières et en ligne sur [www.forez-est.com](http://www.forez-est.com) - 04 77 94 64 74

# Libre expression des élus

A l'occasion de ce nouveau numéro, nous souhaitons adresser à Jean-Michel MERLE nos remerciements pour son action à la tête de la Communauté de Communes de Forez-Est. Au dernier conseil, il a annoncé qu'il ne se représentera pas aux prochaines élections. Nous tenions à saluer son dévouement quotidien pour notre territoire. Homme de dialogue et à la recherche du consensus, il fut un président respectueux des prises de position de tous les élus. Nous lui souhaitons une retraite heureuse et savons qu'il sera toujours disponible pour contribuer à l'essor de Forez-Est.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, nous sommes entrés en période électorale. La loi nous oblige à ce que cette tribune ait un caractère neutre et informatif sur les sujets locaux. Ainsi, nous avons décidé de donner notre opinion sur des sujets nationaux.

## **RETRAITES : POUR UNE RÉFORME JUSTE ET SOLIDAIRE !**

Nous apportons notre soutien à la mobilisation pour des retraites solidaires, contre le projet du Gouvernement. Ce projet n'est pas encore entièrement défini dans ses moindres détails, mais les grands principes qui sont annoncés comme intouchables justifient amplement une opposition résolue.

Le système actuel est partiellement redistributif, il corrige en partie les inégalités de salaires, ce qui lui donne une dimension solidaire. L'instauration d'un système de "retraites à points" entièrement contributif augmentera encore les inégalités de pension, en faisant dépendre le montant des pensions des salaires perçus au cours de toute la vie, y compris les plus bas. Les femmes, dont les carrières professionnelles sont plus fréquemment interrompues, en seront les premières victimes.

Qu'il passe par l'élévation de l'âge légal, de l'âge "pivot" ou par l'augmentation de la durée de cotisation, l'allongement de la durée de travail pour pouvoir bénéficier d'une retraite pleine est nuisible pour l'emploi, elle va à l'encontre de la santé des salariés. Les premières estimations des économistes indiquent que les pensions de retraites baisseront de 20 à 25% pour une carrière identique.

Personne ne pourra savoir combien il percevra une fois en retraite, puisque le montant du point sera redéfini chaque année. Qu'arrivera-t-il en cas de récession économique ? Le système actuel est loin d'être parfait mais il est le seul qui garantisse des retraites décentes et sécurisées des marchés financiers. Nous sommes tout à fait favorables à une réforme pour un système unique par répartition prenant en compte la pénibilité des métiers. Rien n'impose le passage à des retraites à points, rien n'impose un allongement du temps de travail au cours d'une vie, rien n'impose la baisse programmée des pensions.

C'est pourquoi nous soutenons la grève des salariés du 5 décembre et nous participerons à la mobilisation qui s'engage.

## **RÉFÉRENDUM AÉROPORTS DE PARIS : MOBILISÉS CONTRE LA PRIVATISATION**

La volonté du gouvernement de privatiser Aéroports de Paris (ADP) constitue une erreur historique, dans la droite ligne de la concession des autoroutes à des sociétés privées, dont nous payons très cher les conséquences. ADP constitue un service public d'intérêt national, une frontière extérieure stratégique, un outil de souveraineté, un fleuron du patrimoine national, un leader mondial. Ainsi, 238 parlementaires de différentes tendances politiques ont lancé le premier Référendum d'Initiative Partagée (RIP) pour permettre l'adoption d'une loi affirmant le caractère de service public national d'ADP, et empêcher sa privatisation.

Il s'agit maintenant de recueillir les signatures de 10% du corps électoral, soit 4,7 millions d'électeurs. Trois possibilités s'offrent à vous pour signer en faveur de ce référendum :

- Directement sur le site internet dédié ([www.referendum.interieur.gouv.fr](http://www.referendum.interieur.gouv.fr)) depuis votre ordinateur ;
  - Sur ce site internet depuis un point d'accès numérique en mairie ;
  - Ou par un formulaire CERFA disponible en mairie. Un agent de la commune est chargé de la saisie sous 48h.
- N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité ou passeport. Vous avez jusqu'au 12 mars 2020 pour mener à bien cette démarche.



A l'occasion du dernier Conseil Communautaire de Forez-Est (CCFE), nous avons fait adopter à l'unanimité un vœu de soutien à cette initiative. Les élus de Forez-Est s'engagent à communiquer et à faciliter le recueil de ces parrainages dans les mairies et les locaux de la CCFE.

### **Groupe "Pour un Forez Durable et Solidaire"**

Georges SUZAN, maire de Bussières ;  
Bruno COASSY, maire de Sainte-Agathe-en-Donzy ;  
Johann CESA, conseiller municipal de Feurs, conseiller régional.

## Adoptons les bons gestes !

Beaucoup d'objets encore présents dans nos poubelles d'ordures ménagères peuvent être recyclés. Pour cela :

- Les papiers et emballages recyclables doivent être déposés dans les poubelles jaunes ou apportés dans les points d'apport volontaire mis à disposition sur TOUT le territoire (carte complète disponible sur [www.forez-est.fr](http://www.forez-est.fr)) ;
- Les verres et textiles doivent être déposés dans les points d'apport volontaire mis à disposition sur TOUT le territoire ;
- Les déchets putrescibles (restes alimentaires...) peuvent être compostés. La Communauté de Communes de Forez-Est propose un "guide du compostage" sur son site internet, ainsi qu'un formulaire téléchargeable en ligne afin de vous permettre d'acheter un composteur au tarif réduit de 15 €.

Renseignements complémentaires par téléphone au 04 77 28 29 38.

#ÇA  
SUFFIT  
LE  
GÂCHIS

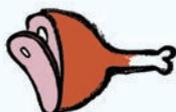
## Je passe à l'action

À la maison, au bureau, dans le jardin... toutes les occasions sont bonnes pour adopter un des nombreux gestes qui me permettront de réduire significativement mes déchets...

Certains gestes me permettront en plus de réaliser de vraies économies, d'autres de gagner du temps, de la place... bref de me faciliter la vie !

Alors si je peux à la fois participer activement à la préservation de l'environnement et améliorer mon quotidien : pourquoi hésiter ? **C'est décidé, j'agis !**

J'ACHÈTE À LA COUPE  
OU EN VRAC.



J'UTILISE MON CABAS.



J'ACHÈTE DES ÉCO-RECHARGES



JE LIMITE LES EMBALLAGES.



JE PRIVILÉGIE LES PRODUITS  
ÉCOLABELLISÉS.



JE DONNE, JE VENDS  
AU LIEU DE JETER.



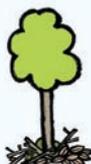
JE FAIS DU COMPOST.



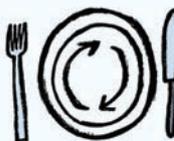
JE LIMITE  
MES IMPRESSIONS PAPIER.



JE PRATIQUE LE PAILLAGE.



JE PRENDS DE LA VAISSELLE RÉUTILISABLE  
POUR LES REPAS EN PLEIN AIR.



JE RAPPORTE MES OBJETS  
ET PRODUITS USAGÉS.



JE RÉPARE  
OU JE FAIS RÉPARER.



JE TRIE MES DÉCHETS.



J'EMPRUNTE OU JE LOUE.



J'ÉVITE  
LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE.



J'INSCRIS "STOP PUB"  
SUR MA BOÎTE AUX LETTRES.



J'OFFRE DES CADEAUX  
DÉMATÉRIALISÉS.



J'UTILISE DES PILES  
RECHARGEABLES.



Source ADEME - [www.casuffitlegachis.fr](http://www.casuffitlegachis.fr)

L'Actu de Forez-Est N°4 - Décembre 2019

Directeur de publication : Jean-Michel MERLE

Réalisation : service Communication

ISSN : 2648-4374

Photos : Forez-Est, Freepick

Impression : Xtreme Com - 42110 CIVENS